



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours
Pôle Établissements et Vie Scolaire**



**Délégation académique
à la Vie Lycéenne et Collégienne**

Orléans, le 03 février 2022

DAVL

Affaire suivie par :

Sylvain DISSON

Tel : 02 38 79 39 85

Port : 06 14 53 09 31

Mél : davl@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Etienne

45043 Orléans Cedex 1

Compte-rendu de réunions du conseil académique de la vie lycéenne

1. VISIOCONFERENCE DU 14 JANVIER 2022

Présents : Madame la Rectrice : Katia Béguin, Madame la Directrice de cabinet : Isabelle Crouzier-Brun, Messieurs les Doyens des inspecteurs : Manuel Péan et Dominique Donval, Madame la Cheffe de la division des examens : Catherine Amadéï, Le Délégué académique vie lycéenne : Sylvain Disson

Les lycéens du CAVL :

Clara Casado	Geoffrey Dessalles	Doryan Lhoste	Emile Villejoubert
Yannis Pagnon	Lucas Laury	Maewenn Prioul	Marc-Antoine Pigeat
Gianni Jugovac	Jhoanis Luba Nkala	Florian Bureau	Tom Guillier
Soline Hariz	Margot Lelievre	Louis Creton	Guillaume Triot
Pauline Grenouilloux	Mathéo Charron	Manon Perdreau	

Ordre du jour :

- Les examens et leur préparation
- La fin de l'année scolaire et l'orientation
- L'organisation des études, du temps scolaire, du travail personnel
- Les stages en lycée professionnel
- La vie lycéenne, les projets
- Le moral, la santé, les nouvelles habitudes sociales

Concernant la santé et le moral, les lycéens disent être bien dans leur lycée, « ça pourrait être pire ». Ils apprécient de pouvoir échanger avec Madame la Rectrice par visioconférence interposée.

Cependant, ils font part de leur stress, lié à la situation sanitaire en cette période de baccalauréat blanc et à l'approche des épreuves de spécialités prévues les 14, 15 et 16 mars. Notons que les résultats de ces épreuves doivent être publiés sur Parcours Sup pour le 8 avril.

Ils expliquent **qu'il y a un fort taux d'absentéisme dans les classes, dû à la Covid**, mais pas seulement : par exemple, les grèves dans les transports en Eure-et-Loir. Ils soulignent que les absences pénalisent pour beaucoup la préparation aux examens. Les lycéens qualifient l'ambiance en classe comme particulière : « une ambiance de fin d'année ». Ce qui se traduit par **la conscience d'une relâche involontaire dans les**

apprentissages.

Plus précisément, les absences des élèves et celles des professeurs rendent le climat anxiogène.

L'appréhension de nouvelles restrictions sanitaires est pesante. La pression psychologique est réelle : COVID, examens du bac qui approchent, ... Les lycéens ressentent et subissent l'anxiété des personnels. Il y a trop de préoccupation pour travailler sereinement. La crise sanitaire a exacerbé les difficultés de la réforme du lycée. Cette année, les épreuves telles qu'elles ont été pensées, dans leurs formes, arrivent trop tôt dans l'année pour être travaillées sereinement. **L'anxiété et la pression sont renforcées par le contexte.** Il y a beaucoup d'incertitudes qui ne favorisent pas la confiance. La sérénité est pourtant de mise pour apprendre convenablement. **Les lycéens regrettent que l'enseignement se résume à une course aux résultats.** Le programme sera sans doute bouclé pour les épreuves, mais les connaissances seront-elles ancrées ? Il reste un mois et demi pour travailler le programme. Ce travail s'effectuera dans des conditions stressantes. Ce qui ne favorise ni l'apprentissage, ni la santé mentale des élèves. Pourtant, **il existe de grave problème de moral et de santé psychique** alors que les infirmières et les CPE sont débordés par la crise sanitaire.

Les lycéens estiment qu'on ne se soucie pas assez des conditions dans lesquelles les examens sont passés.

On réfléchit de manière pragmatique pour pouvoir répondre au calendrier de ParcoursSup. Il y a une perte de sens. Il apparaît que l'objectif premier du lycée qui est d'apprendre, n'est plus considéré. L'important semble être de répondre aux échéances : ParcoursSup, baccalauréat, épreuves, ... alors que les lycéens évoluent dans des spécialités qu'ils ont choisies par goût.

Madame la rectrice rappelle que grâce au contrôle continu, **les enjeux de la réforme du baccalauréat sont pourtant de lutter contre les pratiques de bachotage et favoriser la sérénité dans les apprentissages.**

L'esprit n'est pas d'être sous le joug de ParcoursSup, mais de construire l'orientation au fur et à mesure du parcours de l'élève. De même, pour la voie professionnelle, regrouper en famille de métiers dès la seconde, pour mieux choisir son orientation ensuite.

Pour la filière technologique, les lycéens alertent à propos du contrôle continu. Ils ressentent qu'ils ne sont pas dans un contexte favorable pour obtenir les résultats optimaux aux évaluations. Ils sont préoccupés et bien souvent inquiets par leurs performances. Là aussi le stress augmente à l'approche des épreuves pratiques.

Les mesures de protection des internats ont été renforcées : port du masque, pas de sortie. Les lycéens ne sont pas favorables au retour de l'hybridation qui à leur avis, engendre des absurdités.

Des événements liés à l'engagement sont annulés (semaines à thèmes, ex : Téléthon) ce qui ne favorise pas le climat scolaire.

Les lycéens des classes de première jugent important de signaler que le baccalauréat de français représente pour eux le premier examen de leur scolarité après ces trois années de confinement. Pourtant les baccalauréats blancs sont perturbés.

Monsieur le Doyen informe que **les sujets des examens sont écrits par des professeurs conscients de la situation sanitaire** et que la volonté est la réussite du plus grand nombre.

Pour la voie professionnelle, les difficultés sont surtout liées aux stages nécessaires pour valider le baccalauréat professionnel.

Monsieur le Doyen informe que **le nombre de semaines de stage nécessaires est revu à la baisse.** Les inspecteurs ont lancé des alertes. Les soucis sont principalement le manque de personnels pour être tuteur et le recours au télétravail.

Madame la cheffe de la division des examens signale que le sujet est en réflexion. Une information nationale officielle est en préparation.

Les lycéens regrettent le manque d'information et particulièrement celles liées à la définition de « cas contact ».

Contact ? Contact à risque ? Que faire si on est cas contact ? Le CAVL propose de diffuser une infographie sur les réseaux sociaux et dans toutes les « vies scolaires » pour donner cette information.

Pour terminer, un sondage du CAVL d'Orléans-Tours fait état du **choix des lycéens de conserver les épreuves de spécialités en mars**, avec un aménagement des épreuves (choix entre plusieurs sujets) et peut-être un léger report.

ÉLÈVES : LES RÈGLES D'ISOLEMENT À PARTIR DU 14 JANVIER 2022

ÉLÈVES DE 12 ANS ET PLUS

	AVEC UNE VACCINATION COMPLÈTE	SANS VACCINATION OU AVEC UNE VACCINATION INCOMPLÈTE
POSITIF	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures • Isolement de 7 jours dans le cas contraire 	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 7 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 7^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures • Isolement de 10 jours dans le cas contraire
CONTACT À RISQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'isolement • Autotest immédiat • Autotest à J+2*, J+4* 	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 7 jours • Test antigénique ou PCR à l'issue de l'isolement

ÉLÈVES DE MOINS DE 12 ANS

	QUEL QUE SOIT SON STATUT VACCINAL
POSITIF	<ul style="list-style-type: none"> • Isolement de 5 jours si le test antigénique ou PCR réalisé le 5^e jour est négatif et en l'absence de symptômes depuis 48 heures • Isolement de 7 jours dans le cas contraire
CONTACT À RISQUE	<p>L'élève pourra rester en classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si l'autotest fait immédiatement est négatif • Et si les autotests réalisés à J+2* et J+4* sont négatifs

*J = Réalisation du premier autotest



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

2. VISIOCONFERENCE DU 3 février 2022

Présents : Madame la Rectrice : Katia Béguin, Madame la Directrice de cabinet : Isabelle Crouzier-Brun, Messieurs les Doyens des inspecteurs : Manuel Péan et Dominique Donval, Madame la Cheffe de la division des examens : Catherine Amadéi, Madame la secrétaire générale adjointe Nathalie Boursier, Le Délégué académique vie lycéenne : Sylvain Disson, Nathalie Amary PEVS.

Intervenants : Emile Gauthier ONISEP, Aurélia Vesperini DRAC, Florence Aujumier DRAIO, Julie Leroy PASS CULTURE, Laurène Chézière Assistante de développement CVL, Nicolas Montlivet DAREIC,

Les lycéens du CAVL :

Yannis Pagnon	Geoffrey Dessalles	Florian Bureau	Emile Villejoubert
Soline Hariz	Jhoanis Luba Nkala	Louis Creton	Marc-Antoine Pigeat
Pauline Grenouilloux	Lucie Marandon	Manon Perdreau	Tom Guillier
Macha Gracki	Anne-Lise Bainier	Guillaume Triot	

Ordre du jour :

- Consultation pour le Printemps de l'orientation
- Information épreuves de fin d'année scolaire
- Pass Culture : comment en bénéficier ?

Printemps de l'orientation



Le printemps de l'orientation est un temps de préparation à l'orientation pour les élèves des classes de seconde et de première. Les élus lycéens du CAVL, majoritairement en classe de terminale cette année, ont été interrogés sur la première session du printemps qui s'est déroulé l'année dernière. Ils ont consulté le kit de l'élève : [kit de l'élève de l'Onisep](#), auparavant.

Les questions sont répertoriées dans le diaporama en annexe. Les réponses qu'ils ont apportées permettent d'évaluer le dispositif et d'apporter des améliorations si nécessaires.

Les représentants lycéens signalent entre autre que le canal de diffusion le plus judicieux pour toucher le maximum de leurs pairs est la diffusion des informations via PRONOTE.

Information sur le calendrier des épreuves de fin d'année scolaire

Le contexte sanitaire a fortement perturbé le calendrier des examens. Les CAVL et le CNVL ont été consulté par le Ministre de L'Éducation Nationale pour une réorganisation des épreuves (voir le CR de la visioconférence du 14 janvier 2022 ci-dessus). Madame la Rectrice a souhaité apporter une information complète du nouveau calendrier. Voici ci-dessous les dates importantes à retenir. Les informations complémentaires sont inscrites sur les diapositives 7 à 20 du diaporama en annexe.

VERSION PROVISoire AU 2 février 2022						
Mai 2022		Juin 2022		Juillet 2022		
1 D		1 M	HO esabac bachi/abibac /OIB	1 V	Français oral	
2 L		2 J		2 S		
3 M		3 V		3 D		
4 M		4 S		4 L	Jury délibération	
5 J		5 D		5 M	Publicat* Term	
6 V		6 L	23	6 M		
7 S		7 M		7 J	épreuves de 2nd groupe et publication	
8 D		8 M		8 V		
9 L	19	9 J		9 S		
10 M		10 V		10 D		
11 M	écrits Epreuves de spécialités (EDS)	11 S		11 L	publicat* 1ère	
12 J		12 D		12 M		
13 V		13 L		13 M		
14 S		14 M		14 J		
15 D		15 M	Philosophie (matin)	15 V		
16 L	début pratiques/oraux EDS	16 J	Français écrit (aprem) 1ères	16 S		
17 M		17 V		17 D		
18 M		18 S		18 L	29	
19 J		19 D		19 M		
20 V		20 L		20 M		
21 S		21 M	Français oral	21 J		
22 D		22 M		22 V		
23 L		23 J	Grand Oral	23 S		
24 M		24 V		24 D		
25 M		25 S		25 L	30	
26 J		26 D		26 M		
27 V		27 L	Grand Oral	27 M		
28 S		28 M	Grand Oral	28 J		
29 D		29 M	Grand Oral Français oral	29 V		
30 L		30 J	Français oral	30 S		
31 M	Langues Litt bachi/esa/OIB			31 D		

Pass Culture

À partir de début janvier 2022, le pass Culture se déploie sur tout le territoire dans deux nouvelles déclinaisons :

- une part individuelle pour les élèves de 15 à 17 ans qui bénéficieront d'un crédit pouvant aller jusqu'à 30 euros par an pour leurs achats et activités culturelles ;

Montants de la part individuelle du pass Culture par tranche d'âge

Âge	15 ans	16 ans	17 ans	18 ans	Total
Montant	20 euros	30 euros	30 euros	300 euros	380 euros

- une part collective pour les collégiens et lycéens, à partir de la classe de 4e, scolarisés dans un EPLE ou un établissement privé sous contrat, pour financer des activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupe et encadrées par des professeurs.

Montants de la part collective du pass Culture par niveau de classe et par élève

Classe	4 ^e	3 ^e	2 nd e ou CAP	1 ^{re}	Tle	Total
Montant	25 euros	25 euros	30 euros	20 euros	20 euros	120 euros

Pour la part individuelle (élèves de 15 à 18 ans), les élèves auront besoin de leur compte Educonnect élève pour pouvoir justifier simplement de leur identité et de leur âge sur l'application pass Culture et recevoir leur crédit. Le compte Educonnect (identifiant et mot de passe) se récupère auprès du secrétariat des lycées et collèges. Il sera nécessaire d'activer son compte et de renseigner son mail afin de faciliter la récupération des identifiant et mot de passe en cas d'oubli : <https://moncompte.educonnect.education.gouv.fr>

Les crédits du PassCulture sont à utiliser sur l'application pendant 24 mois pour découvrir et réserver des sorties culturelles, des biens culturels et des offres numériques (livres, concerts, théâtres, musées, cours de musique, abonnement numérique, ...) Pour plus de renseignements : <https://eduscol.education.fr/3013/le-pass-culture>

Prochaine réunion du CAVL : 1er avril 2022

Sylvain DISSON
Délégué académique à la vie lycéenne

